

Procès-verbal du troisième conseil d'école – Jeudi 29 juin 2023

Étaient présents :

- M. Ryssen, adjoint au maire de Champdeniers
- Mme Sauzeau, adjointe au maire de Champdeniers en charge des affaires scolaires
- Mme Limoges, conseillère municipale à la mairie de Pamplie
- Mmes Giroire, Chevallereau, Gaillard, Grand, Thomas, Dannhoffer, Nicolas, enseignantes
- Mme Lebassard, psychologue scolaire du RASED
- Mmes Gagnaire, Clisson, Mallereau, Tourlier, Briaud, Mazouin, représentantes des parents d'élèves
- Mme Auger, DDEN

Étaient excusés :

- Mme Clisson, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. Sauvé, Mme Girardeau enseignants
- M. Capelle, Maire de Champdeniers
- M. Pétorin, Maire de Pamplie
- Mmes Suaudeau et Albert, M. Pouzineau, représentants des parents d'élèves
- Mme Maingueneau, enseignante spécialisée du réseau d'aide
- Mme Bouillé, ATSEM

Étaient présentes avec voix consultative :

- Mmes Ecotière, Gadreau, ATSEM
- Mme Meunier, directrice ALSH
- Mme Gourmerlon, maire de Cours

Secrétaire de séance : Mme Gaillard

Le conseil d'école commence à 18h30.

I- Bilan des projets de l'année

Depuis le dernier conseil d'école, voici les projets et les sorties réalisés :

Projets sportifs :

- CE1 : cycle sur les objets roulants et initiation à la sécurité routière dans la cour de l'école en mai-juin.
- CE2 et CM1-CM2 B : projet football en lien avec les JO 2024 (avec un volet culturel et un volet sportif), la rencontre avec les classes participantes a eu lieu à Echiré le 26 mai.
- CM1-CM2 A et B : projet vélo, la sortie vélo a eu lieu le 12 mai. Une vingtaine de kilomètres ont été parcourus dans la journée. Des remerciements sont adressés aux bénévoles du club de cyclotourisme pour leur participation.
- CM1-CM2 A : projet rugby avec un intervenant au mois de mai.

Projets culturels et artistiques :

- GS-CP et CE1 : intervention de Flore Michelat sur les chants du monde en avril-mai-juin.
- CE2 : intervention Stéphane Pelletier de la compagnie Gonzo en mai-juin ; la restitution de ce projet se fera lors de la fête de l'école.

Autres projets/sorties depuis le dernier conseil d'école

- PS-MS-GS-CP-CE1 : Sortie à Maulévrier le 20 juin.
- CM1-CM2 A et B : visite du collège sur une journée (2 mai ou 11 mai).
- CM1-CM2 A et B : sortie à Faymoreau le 30 mai.
- Toutes les classes ont été voir un spectacle dans le cadre du festival « Tous en scène » le 4 ou 5 mai au mois de mai. La coopérative a financé 3,50 € par enfant, la mairie également 3,50 € par enfant, le Centre Socio Culturel a pris en charge les déplacements en bus.

II- Bilan financier de fin d'année

Toutes les factures ont été réglées. La coopérative termine l'année scolaire avec un solde de **676 €**.

Dépenses pour les différents projets :

Descriptif des projets	Montant Total
Projet musique PS-MS et MS- GS avec Flore Michelat	1 080,00 €
Projet musique GS-CP et CE1 avec Flore Michelat	810,00 €
Bus piscine CP et CE2	1 044,00€
Tous en scène 2023 – toute l'école	570,50 €
Projet musique CE2 avec la Compagnie Gonzo	1 750,00 €
Bus sortie à Faymoreau CM1-CM2 A et B	201,00 €
Bus pour la sortie à Maulévrier PS-MS-GS-CP-CE1	1076,00 €
Activités et visite à Maulévrier PS-MS-GS-CP-CE1	726,50 €
Repas Cantine collège CM1-CM2 A et B	216,00 €
Rencontre football USEP CE2 et CM1-CM2 B	181,80 €
TOTAL	7655,80 €

La coopérative d'école a également financé l'achat de matériel ponctuel pour des activités dans les classes, l'achat de livres pour les classes, l'adhésion à l'OCCE, les agendas de CP-CE1.

Les bénéfices réalisés par la coopérative

Bénéfices réalisés	Montant Total
Participation familiale à la coopérative scolaire (début d'année)	1669,00 €
Calendriers	854,70 €
Photographies scolaires	688,50 €
Participation des familles repas de cantine collège	139,50 €
TOTAL	3 351,70 €

Les subventions de l'Association des Parents d'Elèves :

Subventions	Montant Total
Pour les cadeaux de Noël	347,92 €
Pour les différents projets	4 500,00 €
TOTAL	4 847,92 €

La subvention municipale annuelle de 1000,00 € servira pour :

Descriptif	Montant Total
Les entrées pour la piscine des CP et CE2	442,00 €
Sortie à Faymoreau des CM1-CM2 A et B	270,00 €
TOTAL	712,00 €

Grâce à la coopérative, à la subvention annuelle de la mairie et les subventions de l'Association des Parents d'Elèves, les projets ont pu être menés. Le coût moyen par enfant des projets/sorties faits cette année est de **49 euros**.

Participation financière demandées aux familles pour l'année 2023-2024 :

Pour un enfant scolarisé : 18 euros.

Pour deux enfants scolarisés : 15 euros par enfant (soit 30 euros en tout).

Pour trois enfants scolarisés et plus : 13 euros par enfant (soit 39 euros en tout pour 3 enfants).

Le conseil d'école reconduit la participation demandée aux familles pour l'année 2023-2024.

Il n'y a pas d'augmentation de la participation familiale demandée. L'équipe enseignante se réserve la possibilité de demander 1 ou 2€ pour certaines sorties si cela s'avère nécessaire pour les financer.

III-Carte scolaire et projection pour l'année 2023/2024

Point sur les effectifs à la date du conseil d'école : Nous finissons l'année avec 170 élèves inscrits.

Rentrée scolaire 2023/2024

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 4 septembre 2023**

A la date du conseil d'école, l'effectif prévisionnel pour l'année 2023-2024 est de 177 élèves.

-23 CM2 quittent l'école.

-15 inscriptions de PS ont été faites, ainsi que 14 provenant du RPI Cours/Xaintray/Surin soit 29 inscriptions au total pour la rentrée.

-1 inscription supplémentaire a été faite en début de semaine (déménagement sur la commune de Cours durant l'été).

-aucune demande de radiation n'a été formulée.

Rentrée des PS : Comme l'année dernière, il y aura une rentrée échelonnée sur 4 jours (du lundi 4 au vendredi 8 septembre, avec accueil progressif des élèves. Le groupe sera complet pour lundi 11 septembre.

Ce dispositif a pour but de permettre aux futurs élèves de Petite Section de vivre sereinement leur entrée à l'école maternelle. Les futures familles de PS ont été accueillies lors des portes ouvertes pour visiter les lieux et présenter la rentrée échelonnée.

Equipe enseignante

Départs

-Mme Maingueneau quitte le RASED de la circonscription de Parthenay pour un poste à Vaubalier.

-M. Sauvé quitte l'école pour d'autres compléments de service.

Arrivées

-Mme Fasanino rejoint l'équipe du RASED en tant qu'enseignante spécialisée.

-Mme Guillot assurera la décharge de direction de Mme Giroire.

Répartition envisagée

Cette répartition est indicative. Elle est susceptible d'évoluer en fonction des mouvements de population pendant les vacances (organisation des classes, nombre d'élèves par classe et par niveau). Elle peut être modifiée à tout moment. L'organisation définitive sera actée à la pré-rentree et les listes de classe seront affichées le vendredi 1^{er} septembre.

Les instances de la DSDEN ont acté l'ouverture d'une huitième classe à compter de septembre 2023.

PS-MS	MS – GS	GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2
Stéphanie Chevallereau	Sophie Gaillard	Mélanie Giroire et Karine Guillot	Perrine Grand	Corinne Thomas	<i>Professeur d'Education et d'Enseignement stagiaire</i>	Sophie Dannhoffer	Stéphanie Nicolas
15 PS- 6 MS	16 MS- 6 GS	21 GS	15 CP- 7 CE1	13 CE1- 10 CE2	15 CE2- 8 CM1	18 CM1- 5 CM2	22 CM2
21 élèves	22 élèves	21 élèves	21 élèves	23 élèves	23 élèves	23 élèves	22 élèves
Classes du 1 ^{er} service de cantine : 86 élèves				Classes du 2 ^{ème} service de cantine : 91 élèves			

Il n'y aura pas de TPS en 2023-2024.

Projet informatique

L'école sera dotée d'un nouveau matériel informatique à la rentrée (tablette, ordinateur, tableau blanc interactif). Vote au conseil municipal du 6 juillet. L'installation du matériel se fera en plusieurs temps en début d'année.

V-Questions diverses

Point communication

L'équipe enseignante souhaite faire un point sur la communication école/famille. Quand il y a un problème dans une classe, il est légitime d'entendre la parole de l'enfant. Mais il est également indispensable de venir parler à l'enseignant afin d'éclaircir la situation.

Toilettes de l'élémentaire : question arrivée après la date limite du retour des questions diverses du précédent conseil.

- Il semblerait qu'il n'y ait pas de lunettes sur les toilettes ? Est-ce normal ? Est-ce qu'il est prévu une amélioration ? (certains élèves se privent d'aller dans les toilettes pour cette raison)."

Réponse : Des abattants ont été installés. Les toilettes de l'élémentaire seront rénovés lors des vacances d'octobre.

Restauration scolaire

- Pour le 2^{ème} service de cantine, il semblerait que l'état du réfectoire soit sale au niveau du sol et des chaises, les enfants nettoient avec leurs mains. Quelles actions sont possible pour rendre plus agréable le 2^{ème} service à nos enfants ?

Réponse : Le nettoyage est fait entre les deux services. Les plaignants sont invités à se rapprocher du personnel communal s'il y a des problèmes à la cantine.

Répartition des élèves

- Les familles de Cours demandent à ce que les enfants de Cours d'un même niveau puissent rester ensemble à la rentrée scolaire. Ils sont peu nombreux par niveau et cela leur permettrait une adaptation plus sereine.

Réponse : Mme Giroire a déjà évoqué ce point avec les parents concernés lors des rendez-vous d'inscription. Elle a dit qu'elle entendait et comprenait la demande des parents et que l'équipe enseignante ferait au mieux.

Projets de classe

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de cadeau de fête des mères de réalisé cette année ? Est-ce dû à une question de budget ? Est-ce dû à une prérogative de l'éducation nationale ? Peut-être qu'il aurait été bien de prévenir les parents en amont avec les explications.

Réponse : Cela ne concerne que quelques classes. L'équipe enseignante demande aux parents ayant formulés cette question de venir en parler aux enseignantes directement concernées par cette question.

- L'infirmière scolaire est intervenue auprès des CM1 et CM2 plusieurs séances sur la puberté/sexualité. Certains parents sont assez surpris de ne pas avoir eu de communication via les cahiers de liaison sur ces interventions.

Réponse : Deux séances ont eu lieu. Les enseignantes estiment que cela fait partie du programme scolaire et ne voyaient pas l'utilité d'en informer les parents, n'ayant eu aucun retour les jours qui ont suivis la première séance.

Dossiers de cantine/garderie

- Chaque année les parents doivent remplir les feuilles d'inscription pour l'année suivante (fiche sanitaire etc), cependant il s'agit bien souvent des mêmes informations d'une année à l'autre. Serait-il possible d'envisager de refaire passer les documents pour l'inscription à la garderie et la cantine déjà remplis aux familles en leur demandant de vérifier si les informations n'ont pas changées et si c'est le cas de modifier en rouge ?

Réponse : Magali Meunier a contacté les services de Jeunesse et Sport qui a confirmé qu'elle avait le droit de faire vérifier les fiches sanitaires aux parents chaque année. Si aucune modification n'est à signaler, il suffira juste de dater et de signer à nouveau. Si des changements sont nécessaires, des corrections peuvent être apportées ou remplir une nouvelle fiche si besoin.

Faits de violence

- Plusieurs parents ont été surpris de recevoir un courrier "officiel" et mail suite à des chants qui n'avaient pas lieu d'être dans l'enceinte du restaurant scolaire. Au-delà du fait que les enfants doivent apprendre à avoir une bonne attitude pendant le déjeuner, était-il nécessaire de faire autant de démarches pour des chants, lorsqu'on voit que la violence verbale et physique reste un vrai sujet préoccupant au sein de l'école de Champdeniers malgré les différentes démarches entamées. Certains élèves se font griffer et d'autres mordre. Quelles actions vont être mises en place pour régler ce problème de violence verbale et physique ?

Réponse : Le courrier avait été envoyé par la mairie suite à des chants très vulgaires chantés sur le temps périscolaire méridien. Lors de faits de violence, l'équipe pédagogique, enseignante et périscolaire, intervient auprès des enfants mais nous nous demandons comment intervenir auprès des parents pour que certains prennent conscience de leur rôle éducatif. Certains enfants sont livrés à eux-mêmes. Le manque d'investissement parental peut être la cause et cela a un impact sur toute l'école. Le personnel communal remarque également une forte disparité entre le respect que les enfants peuvent avoir envers les enseignantes et envers eux. Certains enfants manquent totalement de respect au personnel périscolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le conseil d'école se termine à 20h00.

La présidente de séance, Mme Giroire.

La secrétaire de séance, Mme Gaillard.